



Ecrit par Yvon Lefebvre
17-08-2006

Monsieur Georges Amyot,

Faisant suite à notre conversation téléphonique de mardi, vous trouverez ci-après les suggestions de dimensions réajustées pour les casiers de remisage :

Dimensions	Précédentes	Réajustées
Hauteur	76 cm	80 cm
Largeur	106 cm	110 cm
Longueur	305 cm	310 cm

Le nombre de casiers pourrait se situer entre 50 et 60 unités, selon ce qui se prêtera le mieux au design anticipé. Contrairement à la situation actuelle où les casiers se superposent en partie, il est suggéré que ceux-ci soient installés dos à dos ou sur une seule rangée.

Cette façon de faire permettra aux utilisateurs de disposer pleinement des dimensions ci-haut mentionnées, et ainsi de pouvoir déposer deux à trois planches et autant de gréements (voiles, wishbones, mats) dans un même casier. C'est alors que ceux-ci deviendront véritablement intéressants pour les usagers. Ils doivent aussi être conçus de façon suffisamment robuste pour permettre un entreposage sécuritaire. Ce qui n'est pas le cas actuellement.

Nous vous transmettons à nouveau notre suggestion à l'effet de déporter le bâtiment des casiers plus au sud, par rapport au plan présenté le 5 juillet dernier. Les détails sont présentés dans la proposition de stationnement ci-jointe, qui vous avait été transmise en copie à la lettre, datée du 10 août, et adressée à Mme la députée Sylvie Boucher.

Ce déplacement des casiers plus au sud, mais au nord par rapport à la situation existante, permettrait de mieux exploiter les sections est et sud de l'emplacement proposé pour le stationnement. Ces sections, à proximité du plan d'eau, sont de loin les plus appropriées et les plus utilisées en ce qui nous concerne. La section nord du stationnement, à l'exception de la partie nord est, est peu utile pour nous, puisqu'il n'y a pas d'eau dans ce secteur à marée basse.

Comme entendu, je communiquerai de nouveau avec vous le 23 août prochain, pour plus de détails sur la proposition nous concernant et le suivi du dossier.

Merci de votre collaboration très appréciée

Yvon Lefebvre
Président AKVQ
Association des kitesurfers
et véliplanchistes de Québec

PS : À ce jour l'AKVQ regroupe 187 membres et nous devrions atteindre ou excéder le nombre de 200 sous peu.
Dernière mise à jour : (06-04-2008)

Fermer la fenêtre